



Le 10/11/2020
Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 17 novembre 2020 à 20h30
Salle des Fêtes**

Informations sur la législation et la réglementation actuelles portant sur le fonctionnement des institutions locales pendant la crise sanitaire

Les conseillers municipaux sont couverts par les dispositions de l'article 4 du décret du 29 octobre 2020, vous devrez donc vous munir de cette convocation sous forme numérique ou papier ainsi que l'attestation dérogatoire de sortie en cochant activité à caractère professionnel.

Seuls les journalistes peuvent assister à la séance du Conseil Municipal, le public n'étant pas autorisé à se déplacer.

Les conseillers municipaux ont la possibilité de donner pouvoir à un autre conseiller.

Je vous rappelle que le quorum est atteint si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Cette disposition pourrait évoluer dans les prochains jours suite au projet de loi prolongeant l'état d'urgence. Je vous tiendrais informé(e).

N'oubliez pas votre masque et votre stylo.

Ordre du jour :

- Tarifs 2021
 - Tarifs du camping (à compter du 14 mai 2021)
 - Tarifs des emplacements des bateaux de plaisance sur le ponton
 - Tarifs des repas de la cuisine centrale appliqués au CCAS et au Foyer Logement
 - Redevance d'occupation du domaine public droits de place
 - Tarifs cimetière
 - Tarifs de la médiathèque
 - Tarif pour location des salles de réunion
 - Tarif pour location de la salle des fêtes associations locales
 - Tarif pour location de la salle des fêtes particuliers commerçants sociétés
 - Tarif pour les locations de matériel
 - Redevance pour occupation du domaine public pour travaux
 - Redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
 - Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz
 - Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications électroniques

.../...

MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr

- Travaux d'extension de la maison médicale :
 - Demande de subvention – convention de relance territoires-département
 - Demande de subvention auprès de l'Etat
 - Demande de subvention – Fonds régional d'urgence pour le maintien des personnels de santé
- Admissions en non-valeur
- Crédances éteintes
- Décision Modificative au Budget
- Modification du règlement de l'accueil périscolaire et des mercredis récréatifs
- Modificatif aux tarifs accueil périscolaire
- Modificatif aux tarifs mercredis récréatifs
- Modificatif à la détermination des tranches de quotient pour les hors communes
- Subvention au GDON pour la capture des ragondins
- Convention de partenariat pour le développement des services numériques à la Médiathèque
- Aide aux sinistrés de la tempête « Alex »
- Question et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES

